

## **LA COOPERATION EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU CŒUR D'UNE RENCONTRE ENTRE L'AMBASSADEUR DE LA CHINE AU NIGER ET LE PRESIDENT DE LA HALCIA.**

Le renforcement des mécanismes de lutte contre la corruption était au centre de la visite de l'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Populaire de Chine au Niger Monsieur JIANG FENG, le mardi 09 novembre 2021 dans les locaux de la Haute Autorité de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées (HALCIA). Son Excellence JIANG FENG s'est entretenu avec le Président de la HALCIA, Monsieur MAI MOUSSA ELHADJI BASSHIR, sur le partenariat et le partage d'expériences que la HALCIA pourrait nouer avec les institutions similaires de la République Populaire de Chine.

Au cours de l'entretien, l'Ambassadeur a rappelé la solidité des relations diplomatiques entre la Chine et le Niger. En effet, il faut rappeler que la Chine est le premier partenaire du Niger en matière de travaux publics et le 2<sup>ème</sup> en matière commerciale.

Dans le domaine de la lutte contre la corruption, l'Ambassadeur a expliqué que la croisade anti-corruption du Président Chinois XI JINPING a pris un nouveau tournant à travers la Commission Centrale de Contrôle de la Discipline (CCCCD) du Parti Communiste Chinois et la Commission Nationale de Supervision. Ces structures se sont engagées à lutter contre la corruption et les violations du code de conduite de la manière la plus stricte, afin de faciliter la réduction ciblée de la pauvreté. Dès son accession au pouvoir fin 2012, le Président XI JINPING s'est saisi du sujet et mène une campagne féroce contre la corruption de telle sorte qu'aujourd'hui en Chine, au niveau politique, administratif et social, les responsables n'osent pas, ne peuvent pas et ne veulent pas de la corruption.

Dans son intervention, le Président de la HALCIA a remercié Son Excellence Monsieur JIANG FENG, qui est le premier Ambassadeur accrédité au Niger à rendre visite à son institution.

Le Président de la HALCIA a ensuite expliqué que la loi n° 2016-44 du 06 décembre 2016 a renforcé les pouvoirs de la HALCIA en matière d'investigations. La HALCIA peut désormais s'autosaisir et mettre sous scellés

certaines biens lors de ses investigations. La lutte contre la corruption est aujourd'hui portée par le Président de la République qui l'a inscrite, au rang des priorités de son mandat.

L'Ambassadeur de la Chine au Niger s'est dit disposé à accompagner la HALCIA dans le cadre de la prévention et de la répression de la corruption. Il s'est dit confiant quant au futur partenariat entre la Chine et le Niger en matière de lutte contre la corruption.

Pour marquer le début de ce partenariat et afin de renforcer les échanges et la coopération avec les pays africains dans le domaine de la lutte contre la corruption, la HALCIA a été invitée à travers son président à prendre part à un séminaire en ligne, organisé par l'Académie Chinoise d'Inspection et de Supervision de la Discipline qui se tiendra du 16 au 24 novembre 2021 sur la lutte contre la corruption.

**Source :** Département Communication HALCIA